

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

LE COMBAT^{P4} DU SIÈCLE

PARTENARIAT GOUVERNEMENTS - SOCIÉTÉ CIVILE
AFRICAINNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT :

Des OSC appelées à se
mobiliser pour relever
les nombreux défis^{P2}

Opération de charme du Togo à Milan, Expo 2015 :

Le vivrier était à l'honneur



Le Président Faure Gnassingbé (g) et le Commissaire général de l'Expo, Bruno Pasquino (milieu) lors de la visite des stands

Le Togo était à l'honneur le 21 août dernier à l'expo Milano 2015 en Italie. Une forte délégation conduite par le président de la République, Faure Gnassingbé, était présente pour vanter le vivrier togolais à cette exposition. En effet, démarrée depuis le 01 mai dernier, l'Expo Milan 2015 a donné une opportunité au Togo de faire connaître ses potentialités en matière agricole à travers une journée qui lui a été dédiée. Placée sous le thème "Nourrir la planète, énergie pour la vie", l'Expo Milan 2015 offre des opportunités aux pays du monde entier de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et surtout la famine qui sévit encore dans certains pays...

Suite à la page 3

Guerre de tranchée ouverte au sein de l'opposition togolaise :

Entre le CAR et l'ANC, qui a trahi ?

La présidentielle du 25 avril dernier semble mettre l'opposition Togolaise en lambeaux. Les deux poids lourds de l'opposition, en l'occurrence l'ANC et le CAR, ne se ménagent pas sur les médias. Le débat actuel qui fait couler beaucoup d'encre et de salive tourne autour de "qui a trahi l'opposition au cours du scrutin du 25 avril dernier ?". Si le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) est resté intransigent sur les revendications originelles de l'opposition relatives aux réformes institutionnelles et constitutionnelles avant la présidentielle, le parti de Jean-Pierre Fabre, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), a fait entre temps volte-face en décidant de participer au scrutin. Cette participation de l'ANC trahit-elle la position de l'opposition qui s'était inscrite dans la logique du boycott ?

P.3



Eric Dupuy (ANC)



Dr James Amaglo (CAR)

Gestion des deniers publics :

L'ARMP rend public le rapport

d'audit des marchés conclus en 2012

P.4



La table d'honneur lors de la publication du rapport d'audit

Nouvelle option dans la fourniture
de l'énergie électrique au Togo :

La CEET vire au tout solaire pour l'éclairage public^{P.5}

Préparatifs pour le Sommet de l'UA
sur la sécurité maritime à Lomé :

Les institutions bancaires apportent
leur soutien à l'Etat togolais **P.4**

Direction de la Promotion de la Finance Inclusive pour mieux combattre la pauvreté au Togo

La dynamique de l'inclusion financière enclenchée depuis 2013 pour permettre aux couches défavorisées d'avoir accès aux services financiers, a franchi un palier important avec la création de la Direction de la Promotion de la Finance Inclusive (DPFI), par décret n°2015-021/PR du 24 février 2015 du Président de la République.

La DPFI a pour attributions de mettre en place un cadre d'appui à une stratégie nationale de finance inclusive en vue de la réduction de la pauvreté et de la promotion du développement économique et social ; assurer la promotion et le développement du secteur de la finance inclusive ; assurer la coordination de la



Des femmes rurales

politique gouvernementale en matière de promotion de l'accès des populations vulnérables aux services financiers de base ; élaborer et promouvoir les outils techniques d'analyse, de planification et d'intégration de la finance inclusive aux politiques, plans,

programmes, projets et activités du développement national ; accompagner le fonds national de la finance inclusive dans sa mission.

Il s'agit principalement pour cette Direction et de créer un cadre favorable à la promotion de

l'inclusion financière, à travers notamment : la dotation en textes et documents organiques ; la dotation en ressources humaines ; la mobilisation des ressources financières et techniques ; l'organisation des rencontres de concertation avec les acteurs et intervenants ;

des ateliers et séances d'information, d'échange et de lobbying sur les questions d'inclusion financière ; des réunions de collaboration avec les autres fonds ; la participation au suivi des mesures de la SCAPE en relation avec les questions de financement ; le suivi du FNFI pour la mise en œuvre des différents programmes.

Le secteur de la micro finance a connu un développement rapide au Togo au cours des dix der-

nières années avec une clientèle qui est passée de 62.400 bénéficiaires en 1995 à 312.995 en 2004 puis à 1.333.934 au 30 juin 2013. Ces avancées ont été réalisées grâce aux efforts du gouvernement et aux appuis variés des partenaires techniques et financiers dont le PNUD et l'UNCDF à travers le Programme d'appui à la stratégie nationale de micro-finance (PASNAM).

L'objectif à terme, est de permettre, à l'horizon 2018, à 2 millions de personnes et surtout aux femmes, d'avoir accès au crédit pour leurs activités génératrices de revenus dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'artisanat, le petit commerce, etc. Ce qui devrait à coup sûr booster l'économie du pays.

Carole AGHEY

L'Association des Techniciens Radio diffusion du Togo a vu le jour

Dans l'optique d'impulser un nouveau dynamisme, de professionnaliser le métier et d'améliorer les conditions de vie et de travail de ses membres, l'Association des techniciens de radiodiffusion du Togo (ATRT) a été portée sur fonts baptismaux hier à Lomé.

L'objectif de cette association est de promouvoir toute politique qui motive les techniciens de radiodiffusion et qui prend en compte leur avenir. Elle œuvre pour la formation et le recyclage de ces membres. Elle entend créer une maison technique où auront

lieux les formations et activités techniques ; promouvoir toute initiative et activité de NTIC ; et promouvoir et cultiver l'esprit d'entente entre ses membres, la promotion de la formation de la gente féminine au métier.

Selon le président de l'ATRT,

M. Attikpo Jean-Jacques, pour réaliser ces objectifs, il faut la conception et la gestion des projets y afférents, des activités de groupes internes organisés, la tournée de sensibilisation, etc.

Selon Mathias Ayéna de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et

de la Communication (HAAC) qui a présidé à la cérémonie de lancement des activités de l'Association, il n'est un secret pour personne que le technicien de radiodiffusion, parfois sous-estimé au sein des stations, est pourtant cet homme ou cette femme aux doigts agiles, chargée de coordonner l'ensemble des composantes d'un programme radio, d'assurer les opérations

techniques en vue de leur diffusion et en même temps, de faire de la maintenance des équipements.

" Dans les organes bien structurés et bien équipés, le technicien de radiodiffusion intervient aussi aux côtés du journaliste dans la collecte de l'information, de son traitement avant sa diffusion ", a-t-il précisé.

Carole AGHEY

Partenariat gouvernements - Société civile africaine pour le développement du continent : Des OSC appelées à se mobiliser pour relever les nombreux défis

Déjà plus d'un demi-siècle après les indépendances, l'Afrique, continent le plus riche, se trouve être le berceau de tous les maux dont souffre le monde entier : la faim, la misère, les conflits armés, la mauvaise gouvernance, les violations des droits de l'homme, les viols, etc. Tous ces fléaux plombent le développement du "vieux continent" qui, petitement, prend la mesure de la chose et espère changer la donne avec la participation de tous ses fils participants à sa reconstruction. C'est donc à juste titre que les organisations de la société civile sont invitées aux côtés des décideurs du continent (au sein du Conseil consultatif (ECOSOCC) à s'impliquer dans la feuille de route concoctée par "l'intelligence africaine" réunie au sein de l'Union Africaine (UA). Les OSC du Togo retenues pour ces assises continentales et leur feuille de route ont été présentées au public, le mardi 25 août dernier à Lomé.

Les bonnes intentions...

Conscients de leur échec en tant que décideurs du fait de l'existence de nombreux défis à relever pour le développement de l'Afrique, les chefs d'Etat africains, réunis à la session inaugurale de l'Union Africaine (UA) en juillet 2002, ont décidé de bâtir une Union des peuples basée sur un partenariat entre les gouvernements et la société civile.

Ainsi venait de naître le Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOCC), un organe consultatif de l'UA, qui a pour mandat non seulement de promouvoir le dialogue entre toutes les couches de la population africaine sur des questions concernant le continent et son avenir, et la participation de la société civile africaine à la mise en œuvre des politiques et



La table d'honneur lors de la conférence de presse

programmes de l'Union, mais aussi de soutenir les politiques et programmes qui favorisent la paix, la sécurité et la stabilité et renforcent le développement et l'intégration du continent.

Cet organe devra également établir des partenariats solides entre les gouvernements et toutes les composantes de la société civile, en particulier les femmes, les jeunes, les enfants, la diaspora, les syndicats, le secteur privé et les groupes professionnels ; faire la promotion de la culture de la bonne gouvernance, des principes et des institutions démocratiques, la participation populaire, les droits de l'homme et la justice sociale, etc.

Mais avant d'en arriver là, il faudrait renforcer les capacités institutionnelles, humaines et opérationnelles de la société civile africaine en vue de rendre opérationnels tous les projets initiés et voulus par les populations à la base. C'est à ce seul prix que l'Afrique va renouer avec les moments de gloire où la faim et autres calamités ne seront qu'un vieux souvenir.

L'ECOSOCC en tant qu'institution comprend une Assemblée générale, un Comité permanent, un Comité de vérification des pouvoirs, dix (10)

Groupes sectoriels et un Secrétariat. L'Assemblée générale est l'organe suprême de décision du Conseil. Cet Organe a en ligne de mire la promotion de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

La première AG a eu lieu en juillet 2012 à Addis-Abeba, en Ethiopie. A cette réunion continentale des Chefs d'Etats, des instructions ont été données aux organes des Commissions de tout mettre en œuvre pour une grande participation des OSC à la seconde AG, en décembre 2014 à Nairobi, au Kenya. Cette AG a vu l'élection de quatre OSC du Togo : deux OSC au plan national (le Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT) et le Partage et Action en Synergie pour le Développement (PASYD), une au plan sous-régional, le Réseau des plateformes d'ONG d'Afrique de l'Ouest (REPAOC), et une panafricaine, l'Association Internationale des Médecins pour la promotion de l'Education et de la Santé en Afrique (AIMES-AFRIQUE).

L'apport des OSC du Togo

Le pays de Faure Gnassingbé sort du lot des 54 Etats de l'UA avec

une forte représentation à ce Conseil consultatif de l'UA avec quatre organisations de la Société civile sur un total de 152 OSC. Ces "élus" togolais auront la lourde tâche de porter les aspirations profondes des populations à la tribune des chefs d'Etats de l'UA en vue d'une harmonisation des différents projets et programmes les concernant. A l'inverse, ils devront également faire comprendre aux populations les impératifs liés à la gouvernance, etc. Bref, il s'agira de permettre aux OSC d'exporter, au plan national et continental, leurs expertises chacune dans son domaine en vue de faire rayonner l'image et les compétences nationales.

" Nous comptons redynamiser la représentation nationale pour que les ONG togolaises œuvrant dans le domaine d'activité à savoir les affaires sociales, la santé, la politique, le secteur économique et rural et l'agriculture puissent s'intégrer facilement à ce processus créé par les chefs d'Etat africains au plus haut sommet de l'Afrique ; au niveau de l'Union africaine pour que les ONG togolaises puissent contribuer au développement de l'Afrique, ce qui veut dire que l'opportunité est offerte aux ONG togolaises de s'exprimer non seulement au Togo mais également sur le plan africain et international ", a souligné le Docteur Michel Kodom, Président du Groupe sectoriel " Programme intersectoriel ", également en charge de toutes les autres questions transversales non couvertes dans les autres groupes sectoriels telles que le VIH/SIDA, EBOLA, la coopération internationale, la coordination avec d'autres institutions et organes de l'Union, etc., et de la promotion de l'Agenda 2063 de l'Union

Africaine.

Notons que l'Agenda 2063 de l'UA présente les aspirations de toutes les franges de la société et de la diaspora réaffirmée à travers la vision de l'UA : " construire une Afrique intégrée, prospère et en paix, une Afrique dirigée et gérée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale ".

Face à l'échec des politiques, une occasion est donc donnée aux organisations de la société civiles de faire leurs preuves, en s'affirmant au plan national d'abord et en suite au plan africain, en mettant leurs expertises au service du développement de leur pays, et partant du continent africain.

JPB

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récupéré n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espoir D.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Opération de charme du Togo à Milan, Expo 2015 :

Le vivrier était à l'honneur

Le Togo était à l'honneur le 21 août dernier à l'Expo Milano 2015 en Italie. Une forte délégation conduite par le président de la République, Faure Gnassingbé, était présente pour vanter le vivrier togolais à cette exposition. En effet, démarrée depuis le 01 mai dernier, l'Expo Milano 2015 a donné une opportunité au Togo de faire connaître ses potentialités en matière agricole à travers une journée qui lui a été dédiée. Placée sous le thème "Nourrir la planète, énergie pour la vie", l'Expo Milano 2015 offre des opportunités aux pays du monde entier de contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté et surtout la famine qui sévit encore dans certains pays.

A l'ouverture de la journée du Togo placée sous le sous thème "Contribution des céréales et tubercules à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations du Togo", le président Faure Gnassingbé a, dans son discours, mis l'accent sur la production des céréales et des tubercules qui participent à l'autosuffisance alimentaire au Togo. "La Nourriture est la vie. Quand elle est disponible et abondante, elle nous procure les joies du partage en famille. Mais quand elle vient à manquer, c'est la paix sociale elle-même qui est menacée", a-t-il indiqué.

Il se félicite de l'ensemble des initiatives prises par les organisateurs pour stimuler tout au long de l'exposition universelle 2015, la réflexion et le débat sur des enjeux vitaux. Il s'agit essentiellement de renforcer l'accès à la nourriture pour tous, dans le respect de la biodiversité.

Le Président togolais n'a pas manqué de relever le concours du Programme alimentaire, qui a donné au Togo, à plusieurs reprises, l'occasion de mettre ses excédents céréaliers à la disposition des pays frères frappés par la sécheresse.

Il a, par ailleurs, indiqué qu'après "avoir atteint l'autosuffisance alimentaire, le Togo mise désormais sur le développement de l'entrepreneuriat agricole. Il s'agit d'ouvrir le chantier prometteur de l'agro-industrie, en impliquant les petites et moyennes entreprises dans le processus de transformation post-récolte. Le défi que nous avons résolu de relever, c'est le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture moderne, axée sur le développement des industries agro-alimentaires productives et créatrices d'emplois".

Le Président togolais a invité les pays occidentaux à réduire leur subvention au secteur agricole dont bénéficient leurs agriculteurs afin de permettre la compétitivité des produits africains sur le marché international. Cette subvention crée un "déséquilibre sur le marché au détriment des pays en développement", a-t-il expliqué.

Le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a également relevé les conséquences de l'extrême pauvreté liée justement à la famine conduisant au désespoir. C'est justement ce "désespoir et l'extrême pauvreté qui déversent chaque année, et en particulier sur les côtes italiennes, des milliers d'immigrants clandestins, en quête de meilleures conditions de vie". Le président Faure Gnassingbé a donc invité les opérateurs économiques à investir au Togo dans l'agro-industrie pour la transformation de certains produits vivriers.

De son côté, le commissaire général de l'Expo Milano 2015, M. Bruno Pasquino, a salué la présence du président de la République Faure Gnassingbé à ce rendez-vous italien. Il n'a pas manqué de relever les excellentes relations entre le Togo et l'Italie qui compte accroître sa coopération avec notre pays.

Après la cérémonie de clôture, le président Faure Gnassingbé, accompagné de deux groupes folkloriques, en l'occurrence le Ballet national et les Tambours des TEM venus de l'Allemagne pour l'occasion, a parcouru plus de deux kilomètres à pied entre le lieu de la cérémonie de lancement et le stand du Togo où sont exposées les céréales, notamment le mil, le sorgho, le maïs le riz, et des tubercules tels la patate douce, l'igname et le manioc. Après cette visite du stand du Togo, le Chef de l'Etat s'est transporté au pavillon Italien.

Dans la soirée, le président de la République a offert un dîner à l'hôtel Principe Di Savoia. L'ambiance a été entretenue par deux grandes stars de la musique togolaise, en l'occurrence Jimi Hope et Almok, ainsi que des



groupes de ballets qui ont étalé leur savoir-faire.

La participation du Togo à l'Expo2015 de Milan : quel impact ?

L'Expo2015 de Milan a consacré la journée du 21 août au Togo. Cette journée a vu la présence du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, accompagné d'une forte délégation composée de ministres, du président de la Chambre du commerce et d'Industrie, d'artistes et de journalistes des médias publics et privés. Des produits vivriers ont été exposés, permettant aux nombreux visiteurs de découvrir l'art culinaire togolais.

Au total, 140 pays étaient présents à cet Expo 2015 qui s'étale sur six (06) mois. Certains de ces pays comme le Togo ont eu la chance d'avoir une journée qui leur est consacrée, permettant ainsi aux visiteurs venus du monde entier de découvrir leur potentiel agricole.

A l'instar du Togo, certains

Chefs d'Etat ont honoré leurs pays de leur présence à leur journée. Le sorgho et le fonio ont été présentés par le Togo aux experts et aux investisseurs afin d'aider les agriculteurs togolais à accroître leurs productions et à trouver des débouchés à l'extérieur. La seule personne qui peut rassurer les investisseurs à venir dans un pays, c'est bien sûr le président de la République.

Et selon le ministre de l'Agriculture, M. Ouro Agadazi, certains investisseurs sont intéressés par les deux produits et comptent prendre langue avec le Togo dans les prochains jours. Il est évident que l'agriculture togolaise qui est le fer de lance de l'économie nationale, a nécessairement besoin des financements pour se développer.

Contrairement aux journalistes godillots qui soutiennent dans leurs colonnes que cette forte présence du Togo est un gâchis, notre pays a fait une opération de charme à l'Expo2015 de Milan

pour inciter les investisseurs à financer certains produits vivriers tels que le sorgho. Justement, le 22 mai dernier, des chercheurs Européens et Togolais ont animé une conférence sur la qualité du sorgho et vanté les valeurs nutritionnelles et alimentaires de ce produit qui peut se positionner comme un substitut du blé.

Le Togo a encore besoin d'investissements pour développer la culture de certains produits agricoles pour l'exportation et surtout créer l'agro-industrie pour générer des emplois pour la jeunesse togolaise.

Il importe de souligner que le petit déjeuner offert par le chef de l'Etat à l'hôtel Principe Di Savoia était composé de mets traditionnels d'un petit déjeuner des blancs (lait, sucre, café, thé, jambon œuf, etc.), mais aussi de mets togolais, notamment le l'haricot (véyi) et le gari (gari foto).

Aliziou Dominique, envoyé spécial à Milan

Guerre de tranchée ouverte au sein de l'opposition togolaise :

Entre le CAR et l'ANC, qui a trahi ?

La présidentielle du 25 avril dernier semble mettre l'opposition Togolaise en lambeaux. Les deux poids lourds de l'opposition, en l'occurrence l'ANC et le CAR, ne se ménagent pas sur les médias. Le débat actuel qui fait couler beaucoup d'encre et de salive tourne autour de "qui a trahi l'opposition au cours du scrutin du 25 avril dernier ?". Si le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) est resté intransigeant sur les revendications originelles de l'opposition relatives aux réformes institutionnelles et constitutionnelles avant la présidentielle, le parti de Jean-Pierre Fabre, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), a fait entre temps volte-face en décidant de participer au scrutin. Cette participation de l'ANC trahit-elle la position de l'opposition qui s'était inscrite dans la logique du boycott ?

En effet, selon le chargé de la communication de l'ANC, Eric



Eric Dupuy (ANC)

Dupuy, c'est le CAR qui a trahi l'opposition en faisant double jeu. Pour Eric Dupuy, le CAR a prôné le boycott du scrutin mais a gardé ses représentants au sein de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) chargée d'organiser l'élection. Mais seulement l'on se demande en quoi la présence des représentants du CAR empêchait le candidat du CAP2015, Jean-Pierre Fabre, de remporter le scrutin ?

Sûrement que Jean-Pierre



Dr James Amaglo (CAR)

Fabre et ses affidés pensent que si le CAR n'avait pas ses délégués à la CENI, cette place reviendrait au CAP2015 et leur servirait à bloquer la proclamation des résultats comme Francis-Pédro Amuzun a tenté de le faire.

Mais seulement Eric n'a pas dit dans ses interventions si la présence du CAR au sein de la CENI était légale ou non. Les responsables du CAR ne se sont pas priés pour réagir.

Dr James Amaglo, le chargé

des questions politiques et institutionnelles au CAR a ainsi laissé entendre sur radio Victoire : "Au lieu de se taire, ils veulent faire de nous des boucs émissaires. Nous leur avons dit de ne pas aller à ces élections parce que le parti UNIR cherchait à se faire accompagner et à se faire légitimer. Aujourd'hui, il a leur onction et se promène de pays en pays. C'est une complicité, une trahison. Nous devons le dire pour qu'ils ne répètent plus jamais cela".

Il apparaît clairement que c'est l'ANC qui a violé la ligne de conduite de l'opposition qui consistait à boycotter l'élection si les réformes n'étaient pas opérées.

C'est donc l'ANC qui a trahi l'opposition mais malheureusement tente de jeter son dévolu sur le CAR qui, malgré son choix du boycott, est resté au sein de la CENI en toute légalité pour organiser le scrutin afin que le meilleur gagne. Evidemment, le candidat du

Suite à la page 4

Préparatifs pour le Sommet de l'UA sur la sécurité maritime à Lomé :

Les institutions bancaires apportent leur soutien à l'Etat togolais

Prévue pour début novembre prochain, la conférence de l'Union Africaine (UA) sur la sécurité maritime qu'a le privilège d'organiser le Togo, devra marquer un nouveau tournant dans le développement de l'Afrique. Cette rencontre entend faire de l'espace maritime le levier principal du développement économique et social du continent africain. Pour être à la hauteur de cette ambition titanesque, le Togo vient de recevoir un appui des institutions bancaires de la place. Un soutien qui lui permet de d'assurer un nouveau look à ses infrastructures hôtelières, notamment d'hébergement et de restauration.

Le 13 août dernier, une signature de contrat de prêt pour le financement partiel du projet de

réhabilitation de l'Hôtel 2 Février, fleuron de l'hôtellerie au Togo, a eu lieu à Lomé, dans le cadre d'un mandat d'arrangement des financements requis, confié à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) par le groupe Kaylan, responsables des travaux de réhabilitation dudit hôtel.

C'est un total de plusieurs dizaines de milliards de francs que l'Etat togolais vient d'obtenir, sous forme de prêt, de la part des institutions bancaires de la place, avec en tête la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Banque of Africa (BOA)-Togo à hauteur de 10 milliards de francs CFA chacune ; la BIDC, l'Union Togolaise de Banque (UTB) et la BSIC complètent le podium avec respectivement 04 milliards, trois milliards et 01 milliards de francs CFA.



Ce soutien des banques qui permet de boucler la structuration de la dette, confirme ainsi la volonté des partenaires financiers locaux de l'Etat togolais, d'accom-

pagner la reprise économique du pays, d'une part, et de promouvoir le dynamisme d'un secteur privé jouant pleinement son rôle de moteur de croissance économique des Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Cette enveloppe est affectée essentiellement à la rénovation de l'hôte 2Février, l'un des fleurons en matière d'hébergement au Togo et dans la sous-région, tombé en déliquescence peu avant son

rachat par un groupe libyen. Mais la guerre dans ce pays Maghrébin avait tout fait chambouler laissant entre les mains des autorités togolaise une ardoise plus que salée.

Les travaux de réhabilitation de ce joyau hôtelier pilotés par "Radision Bleu" sous le contrôle de la société Kaylan Hospitality Development Togo, reçoivent donc un véritable coup de pouce. L'hôtel devra ouvrir ses portes dès le 16 octobre prochain.

Rappelons que le sommet de l'UA à Lomé va regrouper les chefs d'Etat et de gouvernement des 54 pays de l'Union, avec des experts et des leaders du monde économique, pour définir une feuille de route sur la sécurité maritime en Afrique.

Ce rendez-vous devra capitaliser les résultats des sommets de Yaoundé en juin 2013 et des Seychelles, en février 2015, afin de mettre en place une stratégie africaine de protection des mers et des océans, en vue de garantir la paix, la sécurité sur le continent et faire de l'espace maritime le levier principal d'un développement économique pérenne de l'Afrique.

JPB

Gestion des deniers publics :

L'ARMP rend public le rapport d'audit des marchés conclus en 2012

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) Togo a rendu public le rapport de la revue indépendante de la conformité des procédures de passation des marchés publics passées par les autorités contractantes au titre de l'année 2012. C'était le jeudi 20 août dernier lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Eda-Oba à Lomé.

Ce rapport d'audit sur la passation des marchés publics a été réalisé par le cabinet Grand THORNTON du Sénégal. Son but est de faire la revue indépendante de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics passés au Togo en 2012, et d'optimiser l'efficacité des financements publics engagés par notre pays pour la réalisation des projets de développement en faveur des populations.

Il s'agit pour ainsi dire, d'un repère important dans les mutations intervenues dans notre pays à la suite des réformes engagées dans le sous-secteur des marchés publics et délégation de service public dans le cadre de la modernisation de la gouvernance économique.

Selon le directeur général de l'Autorité de Régulations des Marchés Publics, Théophile Kossi René Kapou, ce rapport revêt une particularité du fait qu'il concerne l'an 2012 ; année de mise en œuvre effective des textes actuels qui régissent les marchés publics



La table d'honneur lors de la publication du rapport d'audit

et délégation de services publics. " 2012 est l'année au cours de laquelle toutes les structures de gestion des marchés publics, notamment l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), la Direction du contrôle des marchés publics (DNCMP) et les organes internes de gestion des marchés publics des différentes autorités contractantes ont fonctionné normalement pour la première fois ", a-t-il souligné.

Au total 263 marchés publics représentant une valeur monétaire de 74,92 Milliards F CFA, soit 80% du montant de l'ensemble des marchés conclus au Togo en 2012, ont été audités.

Selon ce rapport d'audit, plusieurs défaillances sont intervenues lors des passations de marchés publics telles que le non-établissement des avis généraux de passation des marchés, l'absence d'inscription préalable des marchés publics dans plan de passation des marchés, la non publica-

tion des attributions provisoires et définitives, les dépenses réalisées hors procédures de passation des marchés publics, le non respect des procédures de passation des marchés (au total 46 milliards de dépenses ont été réalisées hors procédure de passation des marchés publics).

Face à cela, l'ARMP entend mettre en place une stratégie globale de formation et de mise à niveau des acteurs des marchés publics en vue de remédier, tant soit peu, aux différents manquements constatés. Elle compte également établir le rapport à la passation et à l'exécution des marchés passés au cours d'une gestion, ce qui permettra aux organes de contrôle et de régulation d'établir des statistiques fiables.

Rappelons que cette mission d'audit est la troisième du genre confiée à des cabinets internationaux, après celle de 2010 et 2011.

Espoir D.

Guerre de tranchée ouverte au sein de l'opposition togolaise :

Entre le CAR et l'ANC, qui a trahi ?

Suite de la page 3

parti UNIR a été le meilleur en remportant le scrutin avec 58,78% contre 35,4% pour le candidat du CAP2015, Jean-Pierre Fabre.

Ce cuisant échec a laissé un goût amer à l'ANC qui se dit que le CAR aurait pu l'aider en empêchant la proclamation des résultats comme ses propres représentants ont tenté de le faire. C'est

justement parce que les représentants du CAR à la CENI ont refusé de cautionner les dérives des représentants de l'ANC visant à semer du bordel, que Jean-Pierre Fabre et ses acolytes s'insurgent contre eux aujourd'hui.

C'est donc le refus du CAR de cautionner le plan machiavélique orchestré par l'ANC pour empêcher la proclamation des résultats

de la présidentielle que Eric Dupuy appelle par "trahison" sans pour autant le dire directement. Les militants de l'opposition savent que le vrai traître dans cette histoire, c'est l'ANC qui est allée à ce scrutin sans les réformes exigées par tous.

Aliziu Dominique

Fait divers

LE COMBAT DU SIECLE

Un spectacle inédit s'est produit la semaine dernière au carrefour de GTA à Lomé. Ils étaient des centaines de spectateurs à vivre en direct le début du commencement de ce qu'il convient d'appeler le combat du siècle.

Comme tous les usagers de la route qui sont arrivés à ce carrefour de GTA ce 20 août 2015, le sieur Lambert Kokou, a personnellement vécu les faits qu'il a voulu partager avec nous. Il raconte en substance : " Je suis arrivé à l'endroit à 17h47mn. Bloqué par les feux tricolores, j'ai immobilisé ma moto, espérant le feu vert. Devant moi, il y avait d'autres motocyclistes et un tricycle. Comme moi, personne n'a pu comprendre ce qui s'est véritablement passé, poussant le conducteur du tricycle, un handicapé, à s'en prendre au policier. J'ai été tout simplement surpris par l'altercation qui a subitement éclaté entre eux. Tout serait parti du fait que le policier chargé de réguler la circulation à cet endroit a pointé son doigt en direction du perclus pour attirer son attention sur sa position qui était anormale et qui pourrait lui causer un danger. N'ayant certainement pas compris le bien-fondé des observations que lui faisait le policier, le conducteur du tricycle s'était enflammé. Contre toute attente, l'homme se dirige vers le policier comme pour bien l'écouter. Mais à la surprise générale, il descend de son engin et se retrouve au sol sous l'agent ". Lambert renchérit : " Le policier ayant compris que l'autre lui veut la bagarre, a essayé de quitter cet endroit pour rejoindre ses collègues de l'autre côté de la route. C'est alors que le perclus a saisi son pied droit en essayant de le renverser au sol. Cherchant à se libérer de la fougue de son adversaire, le policier entraîna sans le vouloir, la chute du perclus en plein milieu de la route ".

Un spectacle singulier qui a amusé certains mais qui traduit l'incivisme dont beaucoup d'entre nous font preuve sur nos routes.

Vivement que les Togolais puissent renouer avec conscience civique et citoyenne pour que vive notre chère patrie !

B. TALOM

Nouvelle option dans la fourniture de l'énergie électrique au Togo:**La CEET vire au tout solaire pour l'éclairage public**

Bien que l'Etat togolais ait pris des mesures en termes d'investissements et d'engagements innovants en matière énergétique, la nouvelle donne sous-régionale (anomalie climatiques, pénurie énergétique dans les pays fournisseurs : Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire) oblige les dirigeants de ce secteur vital de l'économie togolaise à innover. Un projet innovant d'électrification vient d'être financé par la banque chinoise, Exim Bank of China, à hauteur de 55 millions de dollars. Il vise l'électrification de plus de 143 chefs-lieux de cantons à travers tout le pays.

Malgré les dispositions prises par l'Etat togolais pour offrir en temps et en heure les prestations de services à la demande de la



Des lampadaires solaires pour l'éclairage public

population de plus en plus exigeante, force est de constater que ces efforts louables sont très vite anéantis par des effets boules de neige causés par la donne internationale. La dépendance du Togo vis-à-vis de l'extérieur en matière énergétique (notamment

le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigéria) constitue un frein à son développement économique, ce malgré les lourds investissements consentis par le pays en matière d'infrastructures énergétiques.

Il y a quelques années encore, le Togo a consenti quelques 25

milliards de nos francs pour la construction d'une centrale énergétique, ContourGlobal, qui, en temps normal, devrait assurer au pays une indépendance énergétique. Les récentes crises énergétiques survenues dans les pays fournisseurs d'énergie (Nigéria, Ghana et Côte d'Ivoire) ont réaffirmé la nécessité pour le Togo de disposer d'autres sources d'approvisionnement en énergie.

C'est à ce titre que le présent projet innovant qui fait recours aux énergies renouvelables, est venu à point nommé pour donner un nouveau coup de pouce au secteur énergétique togolais encore à la traîne malgré les efforts déployés. De sources proches de la CEET, ce projet vise à assurer l'éclairage public de plus de 143 chefs lieux de cantons à travers le pays en énergie solaire ; ce qui va

permettre à la CEET d'économiser de l'énergie obtenue à partir des centrales thermiques et de l'importation qui servirait à autre chose que l'éclairage public.

Il s'agira donc d'équiper villes et villages en lampadaires solaires pour l'éclairage public. Déjà, 7.000 lampadaires solaires sont en cours d'installation en l'on attend dans les prochains jours la fourniture de 13.000 autres lampadaires à distribuer dans tout le pays.

Ce projet est financé à hauteur de 55 millions de dollars par Exim Bank of China. Les travaux sont réalisés par le géant chinois ZTE, spécialisé en télécommunications et énergie, en collaboration avec la Société Africaine de biocarburant et des Energies Renouvelables (ABREC).

JPB

Surveillance de l'environnement pour la Sécurité en Afrique :**Le premier Forum se tiendra au Kenya**

La lutte pour la préservation de l'environnement est devenue une préoccupation mondiale. Notre continent n'est pas en marge de cette lutte. Dans ce sens, le Kenya abritera le premier forum de Surveillance de l'Environnement pour la Sécurité en Afrique (MESA) à Nairobi du 31 août au 4 septembre 2015 sur le thème " Rationaliser les produits et services de MESA pour un cycle de prise de décision en faveur de la gestion durable de l'environnement". 250 délégués internationaux, comprenant des décideurs politiques, des planificateurs, des utilisateurs de données d'Observation de la Terre et des experts venant de tout le continent sont attendus à ce Forum.

Les participants à ce Forum auront à examiner la façon dont les données d'Observation de la Terre par le biais du projet MESA soutiennent les politiques, la planification et la prise de décision au niveau national, régional et continental en Afrique. Les délégués auront également l'occasion d'échanger les meilleures pratiques qui ont aidé les institutions et les gouvernements africains à établir des cadres cohérents pour le développement des activités d'Observation de la Terre afin d'améliorer les politiques pour la durabilité environnementale au profit des générations futures.

La Commissaire à l'économie

nale africaine ".

De son côté, le Chef de la coopération de la Délégation de l'UE à l'Union Africaine, Mme Anna Burylo a déclaré: " L'Union européenne est fermement engagée à veiller à ce que le projet MESA contribue efficacement à la mise en place d'un cadre cohérent pour le développement des activités d'Observation de la Terre afin de contribuer de façon stratégique au développement socio-économique de l'Afrique ".

Zachary Atheru, gestionnaire de projet au MESA-IGAD, a pour sa part indiqué que: "le Forum vient à un moment où les données sont utilisées par les institutions pour planifier et exécuter les initiatives qui, à long terme, ont un impact social et économique ".

Il faut rappeler que la rencontre de Nairobi sera organisée par la Commission de l'Union Africaine (CUA) en collaboration avec l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), et le gouvernement du Kenya à travers le

Ministère de l'Environnement et des ressources naturelles, avec le soutien de l'Union Européenne.

A propos de MESA

Le projet MESA est un programme financé par l'Union Européenne (37 millions , 2012-2017), mis en œuvre avec la coordination générale de la Commission de l'Union Africaine

et piloté par les Communautés Economiques Régionales (CEDEAO, CEMAC, l'IGAD, COI SADC) et le Secrétariat ACP, en étroite coopération avec la délégation de l'Union Européenne auprès de l'Union Africaine et des partenaires tels que EUMETSAT et le Centre Conjoint de Recherche (JRC) de la Commission Européenne.

Pierre AKLA

Séminaire de formation :**Les directeurs centraux et régionaux des travaux publics outillés pour un bon contrôle des projets d'infrastructures**

Les directeurs régionaux et centraux étaient en séminaire de formation du 18 au 22 août 2015 à hôtel Saint Manick à Lomé sur " l'Inspection et l'Auscultation des Ouvrages en Béton Armé et structure Composées ".

Il s'agit d'une initiative du Centre Régional de Formation

pour l'entretien Routier (CERFER) dont l'objectif est de renforcer les capacités des directeurs régionaux et centraux des travaux publics dans la gestion, l'exécution et le contrôle des projets des infrastructures et la résolution des problèmes de l'expertise et contrôle des ouvrages.

Le directeur général du CERFER, Ouro-Djobo Samah, a dans son intervention salué les premiers responsables du pays pour leur soutien aux jeunes formés par le CERFER. Il a également remercié tous les partenaires techniques et financiers qui viennent en aide à son institution.

Le ministre des Travaux publics et des transports, Ninsao Gnonfam a rappelé l'importance du contrôle des ouvrages en béton et structures composées. " Quand bien même les ingénieurs sont la plupart sortis des grandes écoles d'ingénierie, il faut avouer que la technique d'auscultation leur échappe faute de chantier-écoles au cours de leur formation. C'est pourquoi il est impérieux que les actions concrètes en matière de techniques d'inspection et d'Auscultation des Ouvrages en Béton Armé et structures composées soient menées en leur faveur afin de leur permettre d'être plus efficaces et efficaces dans l'accomplissement de leurs tâches respectives ", a-t-il laissé entendre.

Espoir D.

Banque Mondiale, Bureau de Lomé :**Mme Joëlle Businger remplace Hervé Assah**

Mme Joëlle Businger est la nouvelle Représentante résidente de la Banque Mondiale au Togo ; elle vient de prendre fonction lundi dernier, en remplacement de Hervé Assah arrivé en fin de mandat le 31 juillet dernier. Mme Businger entend renforcer le partenariat existant entre son institution et le Togo et faire en sorte que les interventions de la Banque mondiale puissent apporter davantage de solutions concrètes et durables aux besoins des populations bénéficiaires.

Le Togo connaît, depuis lundi dernier, son 10ème Représentant résident de la Banque Mondiale depuis l'ouverture du bureau de ladite institution à Lomé en 1982. Mme Businger jusqu'à sa nomination était coordinatrice et directrice Maghreb adjointe de l'institu-

tion à Washington, devra dans ses nouvelles fonctions, renforcer le partenariat existant entre la Banque Mondiale et le Togo et s'assurer que les interventions de son institution apporte davantage de solutions concrètes et durables aux besoins des populations bénéficiaires.

La nouvelle Représentante résidente de la BM dit " poursuivre la dynamique déjà impulsée et soutenue " en vue d'une mise en œuvre réussie des opérations que la Banque finance dans le pays. La priorité, selon Mme Businger, " sera d'évoluer très rapidement dans la préparation de notre nouvelle stratégie pour le Togo, qui sera la toute première stratégie du Groupe de la Banque mondiale sur le moyen terme au Togo depuis notre réengagement avec le pays en 2008 ".

A ce propos, une attention par-



Mme Joëlle Businger

ticulière sera accordée au " renforcement du partenariat, non seulement avec le gouvernement, mais aussi avec l'ensemble des parties prenantes au développement du pays pour que nos actions -actuelles et futures- puissent davantage apporter des solutions concrètes et durables aux besoins des populations et communautés que nous sommes appelés à servir ".

Au cahier de charges de la nouvelle Représentante résidente, elle devra assurer le dialogue

permanent entre la Banque mondiale et le Gouvernement togolais sur les politiques de développement du pays, ainsi que la coordination des projets et programmes que la Banque financera pour le pays, et d'assurer la gestion quotidienne du Bureau de la Banque à Lomé.

Notons qu'en cinq ans, le portefeuille de la Banque mondiale au Togo s'est accru de 22% des financements estimés à environ 350 millions de dollars.

Jean



Transparence-Equité-Développement

LE RAPPORT D'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES EN 2012 EN QUELQUES MOTS

Le cabinet *Grant Thornton Sénégal* a été retenu pour cet audit et a produit, à la fin de sa mission, 31 rapports, un par autorité contractante et un rapport de synthèse.

Cette mission est la troisième après celles de 2010 et 2011 et sa particularité est que 2012 est :

- ☐ la première année de mise en œuvre effective des textes actuels qui régissent les marchés publics et délégations de service public ;
- ☐ l'année de l'opérationnalisation effective des structures de gestion des marchés publics, notamment ARMP, la DNCMP et les AC.

OBJECTIF DE L'AUDIT DES MARCHES

- s'assurer du respect des dispositions et procédures édictées par le code des marchés publics dans le cadre des marchés passés en revue pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012 ;
- donner un jugement sur la conformité des procédures de passation des marchés publics et les modalités de gestion des contrats au regard des exigences réglementaires.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- identifier les cas de non-conformité des procédures avec les dispositions du Code des marchés publics et des délégations de service public ;
- exprimer une opinion sur les procédures de passation des marchés publics ;
- évaluer l'exhaustivité, l'efficacité et la pertinence du traitement des recours des soumissionnaires par l'ARMP ;
- évaluer l'organisation et le fonctionnement des commissions des marchés des AC par rapport aux dispositions du Code et ses textes d'application ;
- apprécier le contrôle a priori de la DNCMP sur les marchés sélectionnés ;
- procéder à l'audit de l'exécution physique d'un échantillon de marchés.

Autorités contractantes	Montant en milliards de FCFA
Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT)	22,78
Port Autonome de Lomé (PAL)	16,2
Nouvelle Société Cotonnrière du Togo (NSCT)	3,3
Loterie Nationale Togolaise (LONATO)	1,94
Togo Telecom	1,12
Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT)	0,54
Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT)	0,48
Société Togolaise des Eaux (TDE)	0,38
Université de Kara	0,12
Togo Cellulaire	Informations non communiquées
Ministères et collectivités locales	Informations non disponibles

- ☐ Non respect des procédures de passation des marchés de demande de cotation
 - ☐ Déficit de connaissances liées à la gestion des marchés publics
 - ☐ Non respect des dispositions en matière d'établissement de rapport au sein des autorités contractantes
 - ☐ Non approbation des marchés ou leur approbation par des personnes non habilitées
 - ☐ Défaut de signature des marchés par les personnes responsables des marchés publics
- Pour toutes les autorités contractantes auditées, la commission de contrôle des marchés publics n'effectue pas de contrôle de régularité des procédures de passation de marchés, pour les marchés supérieurs à un seuil fixé par voie réglementaire.
- ☐ Non fiabilité des statistiques sur les marchés publics
 - ☐ Irrégularités relatives aux procédures de traitement des recours

LA MISSION A ETABLI 4 CATEGORIES D'AUTORITES CONTRACTANTES EN FONCTION DES IRREGULARITES CONSTATEES**Catégorie A: Globalement satisfaisant****La cour des comptes****Catégorie B: Irrégularités non substantielles**

- ✓ le ministère des mines et de l'énergie ;
- ✓ le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes ;
- ✓ la Société Aéroportuaire de Lomé-Tokoin (SALT) ;

ECHANTILLON

Autorités contractantes auditées : 31 sur 64 dont 15 ministères et 16 sociétés d'Etat et organismes publics

Nombre de contrats signés par les 31 AC	Nombre de contrats auditées	Pourcentage
831	263	32%
Montant des contrats signés par les 31 AC	Montant des contrats auditées	Pourcentage
93,26 Milliards de FCFA	74,92 Milliards de FCFA	80%

CRITERE DE SELECTION DES AUTORITES CONTRACTANTES AUDITEES

- La fréquence du contentieux enregistré : tous les marchés ayant fait l'objet de recours sont systématiquement intégrés ;
- Le seuil financier du marché : montants élevés des marchés
- La spécificité, la complexité et le degré de sensibilité

PRINCIPAUX CONSTATS DE L'AUDIT

- ☐ Non établissement des avis généraux de passation des marchés
- ☐ Absence d'inscription préalable des marchés publics dans le plan de passation des marchés

90% des marchés audités n'ont pas été inscrits dans le plan prévisionnel de passation des marchés (PPM).

Une dizaine d'autorités contractantes sont incriminées.

- ☐ Risque de fractionnement de certains marchés

Chaque service (ou direction) élabore son propre plan de passation des marchés au niveau des ministères et l'exécute sans tenir compte des marchés passés par les autres directions et services du département ministériel.

- ☐ Non publication des attributions provisoires et définitives
- ☐ Défaut d'archivage des dossiers
- ☐ Dépenses réalisées hors procédures de passation des marchés publics

- ✓ le Conseil National des Chargeurs du Togo (CNCT) ;
- ✓ l'Université de Kara ;
- ✓ l'Université de Lomé.

Catégorie C: Irrégularités substantielles

Le reste des AC sauf le Ministère délégué auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, chargé des Infrastructures Rurales

Catégorie D: Pas de documents pour apprécier

Ministère délégué auprès du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, chargé des Infrastructures Rurales

QUELQUES RECOMMANDATIONS

- ☐ publier leurs AGPM respectifs dans un délai raisonnable (par exemple avant la fin du mois de janvier de la gestion concernée). La publication qui est du ressort de l'AC devrait également se faire selon des modalités bien définies par l'ARMP ;
- ☐ publier systématiquement toutes les attributions provisoires et définitives ;
- ☐ apprécier les seuils de passation par rapport aux commandes de l'ensemble des structures du ministère et non par rapport aux besoins spécifiques à chaque direction ou service pour éviter le risque de fractionnement des marchés ;
- ☐ établir un acte administratif sur l'archivage sous-tendu par des procédures qui permettraient de disposer de toutes les pièces relatives à la passation et l'exécution des marchés ;
- ☐ sauvegarder les dossiers de marchés et de rendre plus aisée leur obtention : ceci nécessite un isolement des archives des dossiers de marchés dans un local prévu spécifiquement à cet effet ;
- ☐ mettre en place une stratégie interne et globale de formation et de mise à niveau des acteurs des marchés publics au regard de la nouvelle réglementation en vigueur et de ses évolutions ultérieures ;
- ☐ établir les rapports relatifs à la passation et à l'exécution des marchés passés au cours d'une gestion. Ces rapports permettront aux organes de contrôle et de régulation d'établir des statistiques fiables.

www.arpmp-togo.com

N° vert de l'ARMP : 80 00 88 88

PORT OBLIGATOIRE DE BADGE AUX BUREAUX DES DOUANES A COMPTER DU 1ER SEPTEMBRE 2015

BADGE D'ACCES CDDI

NOM DE LA SOCIETE
OTR/CDA 00101

Nom et Prénom du Commissionnaire

Signature de l'autorité

Fait le 20 - 06 - 2015
Expire le 31-12-2015

Cette carte, propriété de l'OTR, est strictement personnelle. Elle doit être utilisée uniquement dans le cadre professionnel et doit être restituée en cas de cessation d'activité. Toute falsification constitue une faute lourde.

En cas de découverte, merci de s'adresser au Commissariat Général de l'OTR à l'adresse suivante :

41, rue des impôts 02 B.P. 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE DE BADGE

Une copie légalisée de l'agrément du commissionnaire en douane agréé

Une copie du contrat de travail ou du livret d'assuré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de chaque bénéficiaire

Un formulaire de demande dûment rempli

Une quittance attestant du paiement des droits d'établissement des badges

Pour tout renseignement, composer le 8201



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

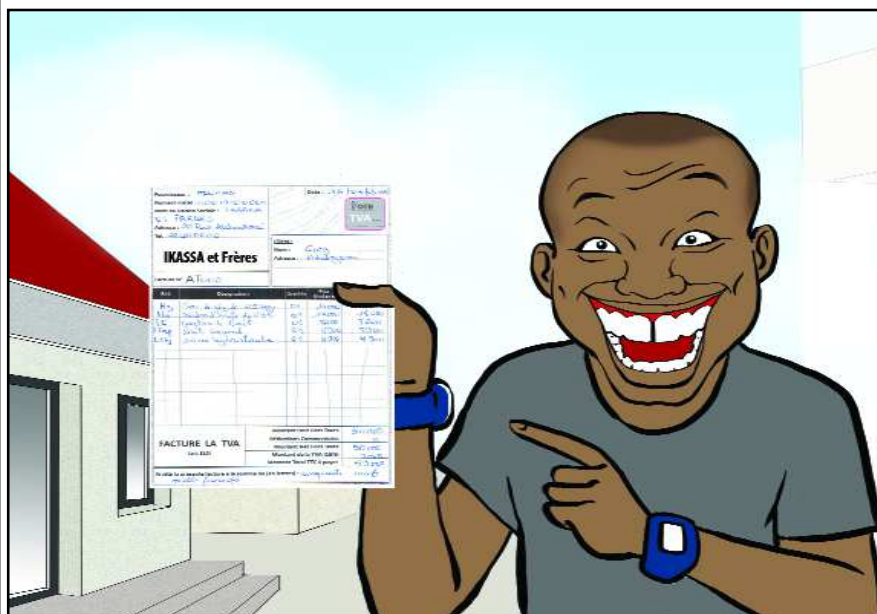


**AVEC
LA FACTURE NORMALISÉE,
MON DROIT À DÉDUCTION
EST ASSURÉ**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Pour toute information, contactez le centre d'appel de l'OTR au 8201
Pour signaler tout fait suspect, composez le 8280



**AVEC
LA FACTURE NORMALISÉE,
JE CONTRIBUE À LA MODERNISATION
DE L'ÉCONOMIE ET AU DÉVELOPPEMENT
DE MON PAYS**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Pour toute information, contactez le centre d'appel de l'OTR au 8201
Pour signaler tout fait suspect, composez le 8280

QUI SERA LA MISS TOGO 2015 ?



1

Rabaïca ABOUDERMANE
23 ans 1,82m 62kg
Styliste



2

Moniératou ADAM
25 ans 1,71m 50kg
1^{ère} Année Commerce Inter.



3

Gaëlle Akou Yayra ADZOH
22 ans 1,73m 55kg
3^{ème} Année de Licence Finance Contrôle



4

Sandra Akouvi AGAGAH
23 ans 1,70m 54kg
Master 1 Gest. Opérations Logist.



5

Marie-Reine Abidé AKPELI
18 ans 1,70m 49kg
1^{ère} Année Droit



6

Astrid Maryse Débi AMOYI
19 ans 1,75m 73kg
2^{ème} Année Droit



7

Nicki Libam'hom ANTINA
24 ans 1,70m 60kg
2^{ème} Année Marketing Communication



8

Fallohn Mengue AZOUMARO
23 ans 1,70m 56kg
3^{ème} Année Tourisme



9

Adélaïde Solim BATASCOME
23 ans 1,70m 54kg
BTS Communication des Entreprises



10

Sobiratu Opeyemi Shijuola BELLO
20 ans 1,70m 49kg
2^{ème} Année Agronomie



11

Stéphanie Ella Fortunée BLANDEYE
20 ans 1,74m 61kg
3^{ème} Année Expertise Comptable



12

Jocelyne Rosalina Afi EKLOU
21 ans 1,70m 58kg
3^{ème} Année de Licence en Droit



13

Marie Amivi ETEH
20 ans 1,70m 55kg
1^{ère} Année Communication



14

Yata FARE
22 ans 1,78m 55kg
1^{ère} Année Histoire



15

Patricia Afiwa KOUDEY
21 ans 1,76m 60kg
1^{ère} Année FASEG



16

Diana Kassaro MISSITE
21 ans 1,74m 64kg
Master 1 Réseaux Télécommunication



17

Marlène Mayi NIKABOU
20 ans 1,73m 69kg
3^{ème} année Droit



18

Geneviève Essowédéou PAKA
23 ans 1,74m 58kg
3^{ème} année de Licence en Droit



19

Diane Dodzi PEPIN
23 ans 1,75m 55kg
Esthéticienne



20

Agnès Agnoko SOWAH
19 ans 1,71m 61kg
2^{ème} Année Géosciences